

Je dois malgré tout préciser que cette question, « que se passe-t-il ici ? », est fort suspecte. La description d'un événement peut se faire selon différentes mises au point et différentes focales ; elle peut se faire — c'est un problème voisin, mais distinct — en gros plan ou à distance. Mais personne ne dispose d'une théorie permettant de savoir quelle est la focale et la distance qui seront effectivement utilisées. Voilà pourquoi je tiens à m'accorder d'entrée de jeu le droit de choisir arbitrairement mon ouverture et ma visée sans justification particulière<sup>17</sup>.

La perspective pose le même type de problème. Lorsque ceux qui participent à une activité jouent des rôles différents, et cela est fréquent, leurs points de vue sur ce qui se passe ont

17. « Awareness Contexts and Social Interaction », *American Sociological Review*, XXIX, 1964, p. 669-679.

18. Voir l'article d'Emanuel A. Schegloff, « Notes on a Conventional Practice : Formulating Place », dans *Studies in Social Interaction*, sous la direction de David Sudnow, New York, The Free Press, 1972, p. 75-119. On trouve le même argument dans la critique classique du concept de « rôle ».

de grandes chances d'être aussi différents les uns des autres. Ce qui représente un divertissement pour le joueur de golf est un travail pour le caddy. Des intérêts différents engendreront, pour reprendre les termes de Schutz, des pertinences motivationnelles différentes. (Et les variations sont d'autant plus complexes que des perspectives différentes sur les mêmes objets sont susceptibles d'utiliser des ouvertures et des visées différentes.) Certes, il n'est pas rare de voir ceux qui sont confrontés à d'autres points de vue admettre qu'ils ne se réclament d'aucun point de vue officiel ou réel. Les caddies travaillent comme les moniteurs sur les terrains de golf, mais ils savent bien que leur travail est différent, puisqu'ils sont au service de gens en train de jouer. Dans tous les cas, je m'accorde au départ le droit de choisir mon point de vue, mes pertinences motivationnelles, en m'imposant toutefois de le faire de telle sorte que les participants en reconnaissent aisément la validité.

En outre, il ne fait pas de doute qu'un tas de choses différentes peuvent trouver place en même temps dans la plupart des « situations ». Elles peuvent avoir commencé à des moments différents et de manière désynchronisée<sup>19</sup>. La question : « Qu'est-ce donc ce qui se passe ici ? » est donc déjà partielle si l'on prétend qu'elle recevra une réponse unique. Là encore je demande qu'on m'autorise ce parti pris pour le moment.

De même, le fait de parler de la situation « maintenant » (comme on dit : « ce qui se passe ici ») conforte la conviction du lecteur et de l'auteur qu'ils savent clairement et d'un commun accord ce qu'ils doivent entendre par ces termes. Pourtant, la durée que présuppose l'expression « maintenant » (comme l'espace présupposé par « ici ») est très variable d'une circonstance à l'autre et d'un participant à l'autre. Que nous n'éprouvions apparemment aucune difficulté à nous comprendre rapidement ne remet nullement en cause l'intérêt intellectuel qu'il y aurait à analyser la nature de ce consensus apparent et à savoir comment il s'établit. Le fait de parler de ce qui se déroule sous le regard d'un observateur nous donne sans doute

19. Cela est bien décrit par Roger G. Barker dans *Midwest and Its Children*, Evanston, Ill., Row, Peterson & Co., 1964, chap. 7, « Dividing the Behavior Stream », p. 225-273.

une base de discussion plus solide que celle que les sciences sociales nous proposent d'habitude. Reste que cette base est encore chancelante et que nous ne savons toujours pas comment nous parvenons à un semblant d'accord sur la nature de ce « quelque chose » et sur ce qu'implique l'expression « sous le regard ».

Enfin, il est clair que les descriptions rétrospectives d'un « même » événement ou d'une « même » circonstance sociale peuvent diverger considérablement et que le rôle de chacun dans une activité le conduit à se faire sa propre idée de ce type d'activité. Ainsi, on a pu dire que les supporters de deux équipes de football ne vivent pas le même match<sup>20</sup>, ou que ce qui fait qu'une soirée est agréable pour un invité dont on fait grand cas est précisément ce qui la rend insupportable à un autre que l'on a négligé. Nous sommes donc contraints de nous méfier de ceux qui imaginent avec complaisance qu'on peut identifier les participants d'une activité et s'y référer sans difficulté. Un couple qui s'étreint, c'est aussi bien un « homme » qui salue sa « femme » que « John » qui prend soin du maquillage de « Mary ».

Bien qu'importantes, ces questions ne sont pas les seules et ne constituent en rien des préalables à toute investigation. Par conséquent, et c'est une requête supplémentaire, je me permettrai de laisser quelques énoncés en sommeil.

Je me propose, d'une part, d'isoler quelques cadres fondamentaux qui, dans notre société, nous permettent de comprendre les événements et, d'autre part, d'analyser les vulnérabilités particulières de ces cadres de référence. Mon idée de départ est la suivante : une chose qui dans certaines circonstances peut se présenter comme la réalité peut en fait être une plaisanterie, un rêve, un accident, un malentendu, une illusion, une représentation théâtrale, etc. J'aimerais attirer l'attention sur le sens des circonstances et sur ce qui le soumet à des relectures multiples.

Présentons d'abord les notions élémentaires dont nous aurons besoin. Cette présentation est abstraite et je crains qu'au

20. La thèse a été soutenue, de manière peut-être exagérée, dans un article déjà ancien d'Albert H. Hastorf et Hadley Cantril, « They Saw a Game : A Case Study », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, XLIX, 1954, p. 129-234.

regard des normes de la philosophie contemporaine elle soit fort rudimentaire. Mais le lecteur doit m'accorder provisoirement le bénéfice du doute. Nous pourrions alors aborder ensemble d'autres sujets à mes yeux moins discutables.

Nous utiliserons le terme de « séquence » (*strip*) pour désigner une activité en cours, incluant ici des actions réelles ou fictives, envisagées du point de vue de ceux qui y sont subjectivement engagés. Le terme n'entend pas refléter le découpage spontané qu'opèrent les individus enquêtés ou le découpage analytique des enquêteurs, mais désigne simplement un ensemble d'occurrences — quel que soit leur statut de réalité — auquel on souhaite porter attention pour les besoins de l'analyse.

Nous nous servirons abondamment du terme de « cadre » tel que l'entend Bateson. Je soutiens que toute définition de situation est construite selon des principes d'organisation qui structurent les événements — du moins ceux qui ont un caractère social — et notre propre engagement subjectif. Le terme de « cadre » désigne ces éléments de base. L'expression « analyse de cadres » est, de ce point de vue, un mot d'ordre pour l'étude de l'organisation de l'expérience.

Lorsqu'on aborde des sujets classiques, il est normal de développer les concepts et les thèmes selon une certaine logique. Celle-ci veut que ce qui s'énonce à un moment donné ne peut dépendre de ce qui suit et que les termes introduits en un point du raisonnement seront mis en œuvre par la suite. L'écrivain se plaint souvent de ce qu'une présentation linéaire fasse violence à un processus qui, en fait, est circulaire et demanderait en toute logique que les termes soient introduits simultanément. Quant au lecteur, il se plaindrait plutôt de ce que des concepts longuement développés à tel moment ne soient plus guère utilisés ensuite. Pour l'analyse de cadres, une présentation linéaire et l'abandon des termes antérieurement définis ne sont pas très gênants. Le problème est ailleurs : l'introduction d'un terme qu'on juge indispensable lui accorde rapidement trop d'importance, dans la mesure où il ne sert pas seulement au propos du moment mais renvoie également à ce qui a déjà été dit. Ainsi à chaque étape le propos se surcharge un peu plus, et au bout du compte on n'avance plus, empêtré qu'on est dans les relectures. Le procédé n'est pas sans évoquer d'horribles rengaines, comme si l'analyse de cadres nous obligeait sans cesse

à rappeler toutes les parties du corps de l'alouette, gentille alouette, qu'on est en train de plumer.

Les discussions autour de la notion de cadre nous conduisent inévitablement à interroger le statut de la discussion elle-même, puisque les termes qui s'appliquent à l'objet de l'analyse doivent pouvoir s'appliquer également à l'analyse. Je reprends à mon compte l'opinion courante selon laquelle le langage et l'écriture ordinaires sont suffisamment flexibles pour nous permettre d'exprimer ce que nous souhaitons exprimer<sup>21</sup>. Je fais par conséquent mienne cette proposition de Carnap :

« Les phrases, définitions et règles de la syntaxe d'une langue ont à voir avec les formes de cette langue. Mais quelles doivent être les caractéristiques de ces phrases, définitions et règles elles-mêmes si l'on veut qu'elles soient correctement exprimées ? Une métalangue est-elle nécessaire ? Et une troisième langue pour en expliquer la syntaxe, et ainsi de suite à l'infini ? Ou bien est-il possible de formuler la syntaxe d'une langue dans cette même langue ? Dans ce cas, il faudra craindre aussitôt que, du fait de certaines définitions réflexives, ne se fassent jour des contradictions du type de celles qu'on rencontre dans la théorie des agrégats transfinis de Cantor et dans la logique prérussellienne. Nous verrons qu'il est possible, sans risque de contradictions ou d'antinomies, et avec toute la richesse en moyens d'expression qu'elle met à notre disposition, d'exprimer la syntaxe d'une langue dans cette même langue »<sup>22</sup>.

Par conséquent, même si notre objectif est de mettre à l'épreuve l'usage que les humanités et les sciences non exactes font des « exemples », des « illustrations », des « cas », et si nous voulons ainsi mettre au jour les théories communes d'administration de la preuve qui sont au principe de ces procédés, nous devons pouvoir également recourir à des exemples et à des illustrations sans que l'analyse en soit biaisée pour autant.

21. Wovan man nicht sprechen kann, ist nicht der satz, « Wovan man nicht sprechen kann, darüber muss man schweigen » (Ce dont on ne peut pas parler, ce n'est pas de la phrase « Ce dont on ne peut pas parler, il faut le taire »).

22. Rudolf Carnap, *The Logical Syntax of Language*, Londres, Kegan Paul, Trench, Trubner & Co., 1937, p. 3.

23. I.A. Richards en donne une version dans le livre *How to Read a Page*, New York, W.W. Norton & Co., 1942 : « Nous savons tous plus ou moins que les guillemets servent à différentes choses : 1) Ils peuvent montrer simplement que nous faisons une citation et où en est le début et la fin. 2) Quelquefois, ils signifient que le ou les mots entre guillemets sont d'une certaine manière sujets à caution, et doivent être pris dans un sens bien particulier. 3) D'autres fois, ils indiquent que ce qui est cité n'a pas de sens ou que la chose qu'ils servent à désigner n'a rien de réel. 4) Ils indiquent parfois que les mots sont employés de manière incorrecte. Les guillemets sont alors l'équivalent de "soi-disant". 5) Ou bien ils indiquent que nous parlons de mots détachés de leur signification : "is" et "at" sont plus courts que "above", la signification de "chien" est la même que celle de "dog", etc. Mais il en existe encore beaucoup d'autres usages » (p. 66).